

Nom et prénom

N° de contribuable



G-PP15A1

A<sub>1</sub>

Contribuable

# Activité dépendante 2015

## Revenu

Nom de l'employeur – Adresse du lieu de travail		Taux d'activité %	Code commune	ICC et IFD	
				1. et 2. Revenu brut	
11.10-1					
11.10-2					
11.10-3					
11.15	Bonus, gratification				
11.30	Tantièmes, jetons de présence, etc.				
11.40	Actions et/ou options de collaborateur				
11.50	Perte de salaire <b>Chômage, maladie, accident, militaire</b>				
11.60	Vacances, ponts, jours fériés, intempéries, prestations en nature				
11.70	Prestations en capital <b>Indemnité à la fin des rapports de service, indemnité de licenciement, etc.</b>				
<b>11.00</b>	<b>Total</b> A reporter sur la feuille récapitulative, code <b>11.00</b> col.1 et 2				

Avez-vous eu, durant l'année 2015, des interruptions de travail non payées et sans indemnités?

Non

Oui

Début


Début


Fin

Fin

## Déductions liées aux revenus ci-dessus

		ICC	IFD
		1. Revenu	2. Revenu
31.10	Cotisations AVS / AI, APG, Chômage, AANP, Amat		
31.12	Prévoyance 2ème pilier <b>Cotisations</b>		
31.20	Déduction forfaitaire pour frais professionnels IFD		
31.50	Déduction forfaitaire pour frais professionnels ICC		
31.30	Rachat(s) de la prévoyance professionnelle <b>Joindre les justificatifs</b>		
31.40	Cotisations au 3ème pilier A <b>Joindre les justificatifs</b>		
31.60	Déduction pour frais professionnels effectifs Frais de repas		
31.70	Déduction pour frais professionnels effectifs Frais de déplacements		
31.62	Déduction pour frais de perfectionnement, de reconversion ou de réinsertion		
31.63	Déduction pour frais professionnels – Autres frais <b>Nature:</b>		
31.90	Déduction sur le gain de l'un des époux / partenaires		
31.95	Déduction applicable uniquement au revenu le moins élevé		
<b>31.00</b>	<b>Total</b> A reporter sur la feuille récapitulative, code <b>31.00</b> col.1 et 2		

Nom et prénom

N° de contribuable



G-PP15A2

A<sub>2</sub>

Conjoint

# Activité dépendante 2015

## Revenu

Nom de l'employeur – Adresse du lieu de travail		Taux d'activité %	Code commune	ICC et IFD	
				1. et 2. Revenu brut	
21.10-1					
21.10-2					
21.10-3					
21.15	Bonus, gratification				
21.30	Tantièmes, jetons de présence, etc.				
21.40	Actions et/ou options de collaborateur				
21.50	Perte de salaire <b>Chômage, maladie, accident, militaire</b>				
21.60	Vacances, ponts, jours fériés, intempéries, prestations en nature				
21.70	Prestations en capital <b>Indemnité à la fin des rapports de service, indemnité de licenciement, etc.</b>				
<b>21.00</b>	<b>Total</b> A reporter sur la feuille récapitulative, code <b>21.00</b> col. 1 et 2				

Avez-vous eu, durant l'année 2015, des interruptions de travail non payées et sans indemnités?

Non

Oui

Début

Début

Fin

Fin

## Déductions liées aux revenus ci-dessus

		ICC	IFD
		1. Revenu	2. Revenu
41.10	Cotisations AVS / AI, APG, Chômage, AANP, Amat		
41.12	Prévoyance 2ème pilier <b>Cotisations</b>		
41.20	Déduction forfaitaire pour frais professionnels IFD		
41.50	Déduction forfaitaire pour frais professionnels ICC		
41.30	Rachat(s) de la prévoyance professionnelle <b>Joindre les justificatifs</b>		
41.40	Cotisations au 3ème pilier A <b>Joindre les justificatifs</b>		
41.60	Déduction pour frais professionnels effectifs Frais de repas		
41.70	Déduction pour frais professionnels effectifs Frais de déplacements		
41.62	Déduction pour frais de perfectionnement, de reconversion ou de réinsertion		
41.63	Déduction pour frais professionnels – Autres frais <b>Nature:</b>		
41.90	Déduction sur le gain de l'un des époux / partenaires		
41.95	Déduction applicable uniquement au revenu le moins élevé		
<b>41.00</b>	<b>Total</b> A reporter sur la feuille récapitulative, code <b>41.00</b> col. 1 et 2		